

MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE ET
DE LA SOLIDARITE NATIONALE

-o-o-o-

SECRETARIAT GENERAL

-o-o-o-

CENTRE DE FORMATION ET DE
PERFECTIONNEMENT EN
TRAVAIL SOCIAL

-o-o-o-

BURKINA FASO
Unité-PROGRES-Justice

-o-o-o-



PLAN DE FORMATION

SOMMAIRE

Introduction

I. Le contexte d'élaboration du plan de formation

II. L'analyse des besoins de formation

2.1. Les principaux problèmes de compétences

2.1.1. Des difficultés managériales

2.1.2. Des difficultés d'ordre professionnel

2.1.3. De l'éthique professionnelle

2.1.4. Des compétences spécifiques.

III. Les domaines de formation : Objectifs d'évolution

3.1. Renforcer les capacités managériales ;

3.2. Améliorer le professionnalisme des agents sociaux ;

3.3. Développer l'éthique professionnelle ;

3.4. Doter les agents de compétences spécifiques pour un meilleur exercice de leurs fonctions

IV. Le dispositif d'évaluation

4.1. Les niveaux d'évaluation

4.2. Les critères d'évaluation

V Récapitulatif des modules de formation

INTRODUCTION

La formation, qu'elle soit initiale ou continue demeure de nos jours un outil essentiel de développement. Dans l'état actuel de nos sociétés, il n'y a pas de développement social sans professionnels. En effet, la qualité du service rendu et les critères de performance d'une administration sont très dépendants de la valeur professionnelle des hommes qui la composent. Par conséquent, il faut une maîtrise du processus de professionnalisation.

Ciblée, structurée et dispensée convenablement, la formation permet l'acquisition de compétences aux intervenants. Aussi, doit-elle être en adéquation avec l'évolution des sciences, des techniques et méthodes d'intervention de la société.

Conscient de cette situation, le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale a mis en place l'Ecole Nationale de Service Social (ENSS) pour la formation initiale et le Centre de Formation et de Perfectionnement en Travail Social (CFPTS) pour la formation continue des intervenants publics et privés en travail social. Alors que la formation initiale s'effectue sur la base des programmes, la formation continue s'exécute à partir d'un plan de formation.

Ainsi pour accomplir sa mission, le CFPTS s'est doté d'un cadre de référence de ses interventions à savoir un plan général de formation.

L'objet de ce plan est de faciliter l'adaptabilité des travailleurs en charge des problèmes sociaux de la société burkinabé en proie à de profondes mutations socio-culturelles et économiques.

I. LE CONTEXTE D'ELABORATION

Selon le décret n°2002-255/PRES/PM du 18 Juillet 2002, portant attributions des membres du Gouvernement Cinq (5) domaines d'intervention constituent le champ d'action spécifique du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale. Il s'agit de :

- la protection et la promotion de l'enfant ;
- la promotion de la famille ;
- la protection et la promotion des personnes défavorisées et marginalisées ;
- la promotion de la solidarité nationale ;
- le secours d'urgence et la réhabilitation en cas de catastrophes.

La mise en œuvre des activités dans ces différents domaines nécessite des profils de compétences d'où l'organisation des emplois spécifiques du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale. Celle en cours définit trois (3) filières : l'administration sociale, l'éducation de jeunes enfants et l'éducation spécialisée.

Chaque filière est structurée en trois niveaux de formation gradués respectivement en cycle C, B, et A.

Les travailleurs sociaux de ces différents profils reçoivent pour la plupart leur formation initiale à l'ENSS et une formation continue au CFPTS, en fonction des exigences du terrain en vue d'acquérir des compétences nouvelles.

Dans le secteur public comme dans le secteur privé, la formation continue et le perfectionnement des intervenants sociaux est une nécessité pour assurer l'efficacité face à la complexité et l'évolution constante des problématiques sociales. En effet, la lutte contre la pauvreté, la promotion de la solidarité nationale, la promotion de la santé de la reproduction, la lutte contre les IST/SIDA, l'exclusion sociale constituent des questions d'actualité qui interpellent le travailleur social.

Par ailleurs, les programmes sectoriels et projets du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale démontrent quotidiennement dans leur mise en œuvre la complexité des phénomènes et la nécessité de la formation continue des agents.

Ce sont :

- le programme national de l'éducation à la vie familiale ;

- le programme national d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) ;
- le programme national d'encadrement de la petite enfance ;
- le programme national de réadaptation et d'égalisation des chances des personnes handicapées ;
- le plan d'action national de lutte contre les pratiques néfastes traditionnelles et les Mutilations Génitales Féminines (MGF) ;
- le plan d'action national en faveur des personnes âgées ;
- le plan national de secours d'urgence et de réhabilitation ;
- le projet d'information et de sensibilisation sur le code des personnes et de la famille pour le bien-être familial ;
- le plan d'action sectoriel de lutte contre le SIDA.

L'intervention du travailleur social dans ces domaines exige le renouvellement constant de ses compétences, d'où la nécessité de la formation continue.

Dans le processus de formation mis en place par le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, la formation continue assurée par le CFPTS est une composante complémentaire et indispensable à la formation initiale de l'ENSS. Elle a pour objectif d'améliorer les compétences professionnelles des travailleurs sociaux du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale et de la société civile en rapport avec les mutations socio-économiques et culturelles en vue d'assurer une plus grande efficacité de leur intervention.

C'est dans le cadre de l'opérationnalisation de cette formation continue que le plan de formation est élaboré.

Il se définit comme un ensemble d'activités coordonnées de formation, visant le développement de la compétence individuelle et collective.

L'élaboration du plan s'est organisé en trois principales phases :

- une phase d'identification des besoins individuels et institutionnels ;
- une phase d'analyse des données collectées ;
- une phase d'élaboration du document.

II. L'ANALYSE DES BESOINS DE FORMATION

La description ci-dessus du contexte montre qu'il existe une multiplicité de profils de travailleurs sociaux et également une diversité de programmes à plusieurs enjeux pour faire face aux problèmes sociaux que génèrent les mutations socio-culturelles et économiques. Les besoins de formation ne peuvent ce faisant, être abordés comme quelque chose qui existerait indépendamment de ce contexte.

L'analyse diachronique et synchronique des besoins de formation du présent plan a donc été faite suivant une approche croisée de ces besoins institutionnels et de ceux exprimés par les agents lors du recueil des informations.

Les écarts de compétences identifiés lors du recueil des données au sein des travailleurs sociaux sont multiples et diversifiés. Ceux-ci sont liés aux insuffisances de la formation de base mais également aux problématiques sociales nouvelles dont la prise en charge demande des compétences spécifiques.

L'enquête de terrain a mis en relief l'existence de problèmes de gestion et de management (matériel, finances, ressources humaines, planification des activités...), d'insuffisance au plan technique relativement à certains actes professionnels qui exigent des compétences de la part des praticiens.

Les problèmes recensés peuvent être résumés autour des thématiques suivantes :

- le management ;
- le professionnalisme ;
- l'éthique professionnelle ;
- les compétences spécifiques.

III. LES DOMAINES DE FORMATION

Les actions du plan de formation ont pour finalités d'apporter aux personnes et aux équipes les compétences qui leur sont nécessaires pour améliorer leurs résultats, satisfaire leurs clients (usagers) et créer un climat social favorable le milieu professionnel.

Elles sont classées dans 4 grands domaines traduits en objectifs d'évolution qui sont :

- 3.1. Renforcer les capacités managériales des responsables ;
- 3.2. Améliorer le professionnalisme des agents sociaux ;
- 3.3. Développer l'éthique professionnelle ;
- 3.4. Doter les agents de compétences spécifiques pour un meilleur exercice de leurs fonctions.

Les actions de formation du plan sont présentées selon le canevas ci-après.

- L'objectif de formation ;
- Les caractéristiques de la population visée (services, métiers et profil) ;
- Les compétences : savoirs et savoirs faire et être attendus ;
- Les modalités de sélection de la population (volontariat ; inscription ; obligation ; désignation) ;
- Le mode d'organisation de la formation (inter, intra, interne ou externe¹) ;
- Délais, durée, lieu de la formation.

¹ Inter : Formation en inter entreprises ou en inter institutions

Intra : Formation avec des intervenants extérieurs

Interne : Formation avec des intervenants internes

Externe : Formation à l'extérieur de l'entreprise

3.1. Renforcer les capacités managériales des responsables

FORMER EN MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET MATERIEL

ACTIONS DE FORMATION

- Diriger une équipe de travail
- Conduire des réunions efficaces
- Instaurer une communication interne efficace
- Gérer les ressources matérielles et financières
- Former les agents en supervision fonctionnelle.

1. 1^{ère} action de formation : **Diriger un service social**

Public cible

- Responsables des services centraux, régionaux et provinciaux, communaux, services sociaux spécifiques.

Compétences attendues

- Appréhender (cerner) l'importance du management et du leadership dans la gestion des hommes ;
- Instaurer un esprit de travail d'équipe
- Créer un climat propice à la motivation.

Modalité de sélection : Obligation

Mode d'organisation : Intra

Durée : Cinq (5) jours

Lieu : A déterminer.

2. 2^{ème} action de formation : Conduire des réunions efficaces

Public cible :

- Responsables des services centraux, régionaux et provinciaux

Compétences attendues

- Identifier les différents rôles d'un animateur de réunion
- Connaître les règles nécessaires à la conduite d'une réunion
- Préparer et conduire une réunion
- Faire des exposés.

Modalité de sélection : Obligation

Mode d'organisation : Intra

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer.

3. 3^{ème} action de formation : Instaurer une communication interne efficace

Public cible

- Responsables des services centraux, régionaux et provinciaux.

Compétences attendues

- Maîtriser les techniques de communication
- Améliorer l'image de marque de l'institution
- Sensibiliser les agents à l'importance des relations avec les usagers
- Utiliser les méthodes et techniques négociationnelles adaptées aux situations conflictuelles
- Susciter l'esprit de collaboration.

Modalités de sélection : Obligation

Mode d'organisation : Intra

Durée : 5 jours

Lieu : à Ouagadougou

4. 4^{ème} action de formation : Gérer les ressources matérielles et financières

Public cible

- Responsables des services centraux, régionaux et provinciaux

Compétences attendues

- Identifier les besoins en matériel
- Commander le matériel
- Evaluer les besoins financiers
- Elaborer le budget
- Veiller à la régulation des pièces comptables
- Suivre l'utilisation des supports de gestion du matériel.

Modalités de sélection : Obligation

Mode d'organisation : Intra

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer.

5. 5^{ème} action de formation : Former les agents sur la supervision fonctionnelle

Public cible :

- Responsables des structures centraux, régionaux et provinciaux.

Compétences attendues

- Définir les objectifs de la supervision
- Connaître les modèles de supervision
- Elaborer les supports
- Etablir un chronogramme de supervision
- Exécuter la supervision selon le chronogramme
- Rédiger le rapport de supervision
- Connaître les fonctions de supervision.

Modèle de sélection : Obligation

Mode d'organisation : Intra

Durée : 3 jours

Lieu : Ouagadougou

APPRENDRE AUX AGENTS A MIEUX ORGANISER LE TRAVAIL POUR UN RENDEMENT EFFICACE

Actions de formation :

- Planifier les activités d'un service
- Gérer le temps de travail.

6. 1ère Action de formation : Planifier les activités d'un service

Public cible

- Agents sociaux des structures extérieures aux départements (la justice, les hôpitaux, l'armée, etc...)
- Chefs de services communaux.

Compétences attendues

- Identifier les activités
- Formuler les objectifs
- Identifier les ressources
- Elaborer le chronogramme.

Modalité de sélection : Inscription, désignation

Mode d'organisation : Interne et intra

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer

7. 2^{ème} action de formation : Gérer le temps de travail

Public cible

- Agents sociaux des structures extérieures aux départements (la justice, les hôpitaux, l'armée, etc...)
- Les chefs de services communaux
- Les agents sociaux de terrain et du niveau central.

Compétences attendues

- Définir les objectifs
- Dégager les priorités
- Planifier les tâches
- Identifier les actes et comportements qui freinent le travail
- Organiser le cadre de travail.

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Interne – intra

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer

3.2. Améliorer le professionnalisme des agents sociaux

8. Former les professionnels aux innovations pédagogiques

Public cible

- Educateurs préscolaires du public et du privé
- Educateurs préscolaires adjoints du public et du privé.

Compétences

- Identifier les innovations pédagogiques
- Maîtriser les méthodes et techniques
- Utiliser les innovations pédagogiques pour l'amélioration du travail
- Evaluer l'impact des méthodes sur la qualité du travail

Modalités de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Inter

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer

9. Former les agents sociaux à l'approche genre

Public cible

- Educateurs sociaux, adjoints sociaux, éducateurs préscolaires adjoints des structures publiques et privées.

Compétences attendues

- Maîtriser la philosophie de l'approche genre

- Susciter la participation des hommes et des femmes aux actions d'éducatrices et aux projets
- Susciter l'implication des hommes dans les différentes activités socio-économiques et sanitaires.

Modalités de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Inter

Durée: 10 jours

Lieu : A déterminer.

10. Animer des séances d'échanges d'expériences entre professionnels de l'encadrement de la petite enfance.

Public cible :

- Educateurs préscolaires du public et du privé ;
- Educateurs préscolaires adjoints du public et du privé.

Compétences attendues

- Définir les objectifs de la séance
- Identifier les thèmes de travail
- Elaborer un planning des rencontres
- Conduire l'animation
- Capitaliser les expériences valorisantes
- Evaluer l'impact des expériences sur la qualité du travail.

Modalités de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Inter

Durée : 3 jours

Lieu : Ouagadougou

11. Former les professionnels en technique d'élaboration des supports pédagogiques

Public cible :

- Educateurs préscolaires du public et du privé ;
- Educateurs préscolaires adjoints du public et du privé.

Compétences attendues

- Identifier les différents supports pédagogiques utilisés aux préscolaires ;
- Elaborer la fiche technique du support
- Réaliser le support.

Modalités de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Inter

Durée : 3 jours

Lieu : Ouagadougou

12. Développer les compétences en méthodologie d'enquête sociale :

Public cible

- Educateurs sociaux)
- Adjoints sociaux) du public et du privé

Compétences attendues

- Identifier les différentes étapes de réalisation d'une enquête sociale
- Mener l'enquête sociale
- Proposer des pistes d'action.

Modalités de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Inter

Durée : 12 jours

Lieu : Ouagadougou – Sur site

13. Développer les compétences dans la démarche de l'étude de cas :

Public cible

- Educateurs sociaux)
- Adjoints sociaux) du public et du privé

Compétences attendues

- Identifier les différentes étapes d'une étude de cas
- Etudier un cas
- Proposer des solutions
- Mettre en œuvre les solutions
- Assurer le suivi et l'accompagnement.

Modalités de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Inter

Durée : 5 jours

Lieu : Ouagadougou – sur site

14. Développer les compétences des agents sur la prise en charge des personnes infectées ou affectées par le VIH/SIDA :

Public cible

- Tous les agents sociaux du secteur public et privé.

Compétences attendues

- Connaître le VIH et ses modes de transmission
- Prodiguer des conseils aux usagers pour un changement de comportement
- Réaliser la prise en charge psychosociale
- Aider les intéressés à trouver un soutien moral et financier.

Modalités de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Intra

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer

15. Développer les compétences des agents dans l'encadrement / animation des

activités extra scolaires :

Public cible : Educateurs et adjoints sociaux et éducateur préscolaires et préscolaires adjoints.

Compétences attendues

- Connaître l'importance des activités extra-scolaires
- Maîtriser les différentes étapes d'encadrement et d'organisation d'une activité extra scolaire
- Maîtriser les techniques d'animation
- Confectionner un répertoire de chants et de jeux
- Maîtriser la technique de confection des travaux manuels.

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Intra

Durée : 12 jours

Lieu : A déterminer

16. Développer les compétences des agents sur les droits de la famille

Public cible : Educateurs et adjoints sociaux

Compétences attendues

- Connaître les textes législatifs et règlementaires relatifs aux droits de la famille
- Prodiguer des conseils adéquats aux situations rencontrées
- Mener des activités I.E.C. sur les droits de la famille.

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Intra

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer

17. Développer les compétences des agents en santé de la reproduction

Public cible :

- Educateurs et adjoints sociaux
- Educateurs préscolaires et préscolaires adjoints.

Compétences attendues

- Connaître l'objet de la S.R. et ses composantes
- Connaître la politique de la S.R. AU Burkina Faso
- Intégrer la S.R. dans les activités pour un changement de comportement.

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Intra

Durée : 5 jours

18. Former les agents en conseil conjugal

Public cible :

- Educateurs et adjoints sociaux

Compétences attendues

- Identifier les différents problèmes conjugaux
- Prodiguer des conseils relatifs à :
 - la vie du couple
 - le dialogue familial
 - les relations parents–enfants
 - le budget familial.
- Mener des activités d'I.E.C.

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Intra

Durée : 5 jours

19. Former les agents sociaux des institutions fermées sur le travail social en internat

Public cible :

- Educateurs sociaux des institutions spécialisées fermées.

Compétences attendues

- Connaître l'organisation pédagogique des structures spécialisées fermées
- Identifier les problèmes des jeunes en difficulté
- Maîtriser la notion de l'accompagnement en internat
- Connaître le travail d'équipe éducative.

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Inter

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer

20. former les agents sociaux sur l'A.E.M.O.

Public cible :

- Educateurs et adjoints sociaux encadrant les jeunes en difficultés du public et du privé.

Compétences attendues

- Connaître la stratégie d'intervention en milieu ouvert
- Identifier les problèmes des jeunes en difficultés
- Proposer une prise en charge appropriée
- Réaliser le suivi et l'accompagnement.

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Inter

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer

21. Former les agents sociaux en relation d'aide

Public cible :

- Educateurs et adjoints sociaux sur le terrain et dans les structures d'encadrement des enfants en difficultés.

Compétences attendues

- Identifier les difficultés observées dans la relation d'aide

- Décrire les composantes de la personne et son mode de fonctionnement
- Connaître la relation d'aide et ses caractéristiques.

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Interne

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer.

ORGANISER DES SESSIONS SPECIFIQUES AUX SERVICES SPECIALISES

Actions de formation

- Promouvoir les activités du service social de la Justice : tribunal et maison d'arrêt
- Promouvoir les activités du service social de l'hôpital
- Promouvoir les activités du service social de l'armée
- Promouvoir les activités du service social d'entreprise
- Promouvoir le service social scolaire
- Promouvoir les activités des services sociaux des Ambassades.

22. 1ère action de formation : Promouvoir les activités du service social de la

Justice

Public cible :

- Agents sociaux auprès des tribunaux de 1^{ère} instance
- Agents sociaux dans les maisons d'arrêt.
- Educateurs préscolaires et préscolaires adjoints.

Compétences attendues

- Expliquer les différents textes législatifs et réglementaires relatif à la protection des enfants et des mineurs

- Expliquer les dispositifs du C.P.F. relatives au mariage, aux régimes matrimoniaux et à la filiation
- Identifier les besoins d'intervention sociale
- Analyser les problèmes spécifiques des usagers
- Proposer une prise en charge spécifique
- Améliorer les relations avec son environnement professionnel
- Initier des séances d'information auprès des autres services sur les activités
- Initier des séances d'échanges de connaissances et d'expériences

Modalités de sélection : Volontariat – désignation

Mode d'organisation : Inter

Durée : 6 jours

Lieu : Ouaga et Bobo

23. 2ème action de formation : Promouvoir les activités du service social de

l'hôpital

Public cible :

- Agents sociaux intervenant dans les structures hospitalières.

Compétences attendues

- Expliquer la psychologie du malade
- Identifier les besoins d'intervention sociale
- Analyser les problèmes spécifiques des usagers
- Proposer une prise en charge spécifique
- Améliorer les relations avec son environnement professionnel
- Initier des séances d'information auprès des autres services sur les activités
- Initier des séances d'échanges de connaissance et d'expérience

Modalités de sélection : Volontariat – désignation

Mode d'organisation : Inter

Durée : 6 jours

Lieu : Ouaga et Bobo

24. 3^{ème} action de formation : Promouvoir les activités du service social de l'armée

Public cible :

- Agents sociaux au sein des services de l'armée.

Compétences attendues

- Connaître le fonctionnement de l'armée
- Identifier les besoins d'intervention sociale
- Analyser les problèmes spécifiques des usagers
- Proposer une prise en charge spécifique
- Améliorer les relations avec son environnement professionnel
- Initier des séances d'information auprès des autres services sur les activités
- Initier des séances d'échanges de connaissance et d'expérience

Modalités de sélection : Volontariat – désignation

Mode d'organisation : Inter

Durée : 6 jours

Lieu : A déterminer.

25. 4^{ème} action de formation : Promouvoir les activités du service social d'entreprise

Public cible :

- Agents sociaux travaillant dans les entreprises.

Compétences attendues

- Connaître les objectifs et le fonctionnement de l'entreprise
- Identifier les besoins d'intervention sociale
- Analyser les problèmes spécifiques des usagers
- Proposer une prise en charge spécifique
- Améliorer les relations avec son environnement professionnel
- Initier des séances d'information auprès des autres services sur les activités
- Initier des séances d'échanges de connaissance et d'expérience.

Modalités de sélection : Volontariat ; désignation.

Mode d'organisation : Inter

Durée : 6 jours

Lieu : A déterminer.

26. 5^{ème} action de formation : Promouvoir les activités du service social scolaire (S.S.S.)

Public cible :

- Les agents sociaux des services sociaux scolaires et dans les communes.

Compétences attendues

- Connaître les fondements et les finalités du service social scolaire
- Expliquer la notion d'action sociale collective
- Identifier les besoins et les problèmes des élèves en S.S.S.
- Proposer une prise en charge spécifique
- Développer le partenariat de travail au sein des établissements scolaires.

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Interne

Durée : 6 jours

Lieu : A déterminer

27. Développer les compétences des agents dans l'organisation des activités de solidarité

Public cible :

- Les agents sociaux des structures décentralisées dans les Directions et les communes.

Compétences attendues

- Connaître la notion de solidarité
- Identifier les différents systèmes de solidarité
- Dynamiser les différentes formes de solidarité
- Susciter la mise en place des mutuelles et autres formes de solidarité.

Modalités de sélection : Désignation – Inscription

Mode d'organisation : Interne – intra

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer

28. Former les agents sociaux dans la prévention et la gestion des catastrophes

Public cible :

- Les agents sociaux des structures décentralisées
- ONG et associations intervenant dans l'aide humanitaire.

Compétences attendues

- Connaître la notion de catastrophe
- Identifier les différents types de catastrophe

- Identifier des activités en matière de prévention
- Evaluer l'ampleur des dégâts et des besoins en cas de catastrophe
- Réaliser des actions de secours d'urgence

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Interne

Durée : 6 jours

Lieu : A déterminer

29. Améliorer la prise en charge psychosociale des malades mentaux

Public cible :

- Agents sociaux des services décentralisés, des institutions publiques et privées.

Compétences attendues

- Connaître les maladies mentales et leurs conséquences
- Identifier les facteurs favorisants
- Proposer une prise en charge spécifique selon le cas.

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Intra

Durée : 6 jours

Lieu : A déterminer

30. Former les agents sociaux sur les mécanismes de l'exclusion sociale

Public cible :

- Agents sociaux des Directions Provinciales et des services communaux des grands centres.

Compétences attendues

- Connaître la notion de l'exclusion sociale
- Connaître les différentes formes de l'exclusion et leurs conséquences
- Identifier les facteurs favorisant
- Proposer des activités de prise en charge spécifique

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Inter

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer

31. Améliorer la prise en charge des personnes handicapées

Public cible :

- Travailleurs sociaux des Directions décentralisées, des communes et des structures encadrant des personnes handicapées.
- Agents des ONG et Associations.

Compétences attendues

- Connaître la notion de handicap et les représentations sociales
- Expliquer la législation et la politique sociale en faveur des personnes handicapées
- Proposer une prise en charge spécifique
- Améliorer ses relations avec les personnes handicapées.

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Interne – intra

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer

32. Développer les compétences des agents sociaux dans la prise en charge des adolescents toxicomanes

Public cible :

- Educateurs et agents sociaux des institutions ouvertes et fermées, des communes
- Educateurs des enfants en difficultés des ONG et Associations

Compétences attendues

- Connaître la notion de toxicomanie
- Connaître les différentes drogues et leurs conséquences
- Expliquer la législation sur les drogues au Burkina Faso
- Identifier les difficultés des adolescents toxicomanes
- Mener des activités d'accompagnement spécifiques.

Modalités de sélection : Désignation

Mode d'organisation : Interne – intra

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer.

33. Améliorer la prise en charge des personnes âgées

Public cible :

- Agents sociaux des structures décentralisées et des communes
- Associations des personnes âgées.

Compétences attendues

- Connaître la notion de personne âgée
- Expliquer la législation et la politique en faveur des personnes âgées
- Identifier les besoins spécifiques des personnes âgées
- Mener des activités de prise en charge spécifique.

Modalités de sélection : Désignation – Inscription

Mode d'organisation : Interne – intra

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer

34. Améliorer l'intervention socio-éducative auprès des jeunes inadaptés

Public cible :

- Educateurs sociaux des institutions ouvertes et fermées des secteurs publics et privés ;
- Agents sociaux des communes.

Compétences attendues

- Connaître la notion d'inadaptation sociale et les différents niveaux
- Expliquer les différentes causes des inadaptations sociales
- Maîtriser les différents types de régulation sociale du comportement des jeunes
- Proposer une prise en charge appropriée.

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Interne

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer

35. Former les agents sociaux dans la prise en charge des rapatriés

Public cible :

- Travailleurs sociaux des structures centrales et décentralisées.

Compétences attendues

- Connaître la notion de rapatriés
- Identifier les besoins des rapatriés
- Proposer des activités de prise en charge
- Suivre et évaluer les activités d'insertion.

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Interne

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer.

36. Développer les compétences d'encadrement des formateurs en IEC/Plaidoyer

Actions de formation

- Former des formateurs en plaidoyer
- Former des formateurs en communication interpersonnel et counseling/S.R.
- Former des formateurs en production des supports informatisés pour l'IEC et le plaidoyer
- Former les formateurs en développement et évaluation de stratégie d'IEC
- Former les formateurs en développement de messages et matériel d'IEC.

37. Formation des formateurs en plaidoyer

Public cible : 3 cadres chargés de la formation du CFPTS.

Compétences attendues :

- Comprendre ce qu'est le plaidoyer en le différenciant de l'IEC et d'autres concepts connexes ;
- Utiliser la démarche d'élaboration d'une stratégie de plaidoyer ;
- Opérationnaliser la stratégie élaborée tout en prévoyant le suivi :évaluation des activités ;*
- Elaborer des outils efficaces pour entreprendre des actions de plaidoyer.

Modalité de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Externe et intra

Lieu : Dakar

38. Formation des formateurs en communication interpersonnel le (CIP) et counseling/S.R.

Public cible : Deux (2) cadres chargés de formation au CFPTS.

Compétences attendus

- Expliquer le rôle, les usagers, les potentialités et les limites de l'IEC en matière de santé de la reproduction
- Appliquer les techniques de la communication interpersonnelle en vue de les intégrer à une formation destinée au personnel de terrain
- Appliquer les techniques de counseling en vue de les intégrer à une formation destinée au personnel de terrain
- Réaliser l'animation et l'évaluation des formations destinées aux agents de terrain en C.I.P et en counseling/S.R. en milieu communautaire.

Modalité de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Externe et intra

Lieu : Lomé

39. Formation des formateurs en production de supports informatisés pour l'IEC et le Plaidoyer

Public cible : Deux (2) cadres du CFPTS chargés de formation

Compétences attendus :

- Maîtriser le processus de conception/production
- Créer grâce à la Programmation Assistée par Ordinateur (PAO) des supports imprimés simples
- Concevoir des présentations assistées par ordinateur
- Coordonner la production de supports imprimés complexes
- Organiser la diffusion, l'utilisation et le suivi-évaluation du matériel d'IEC/Plaidoyer Produit.

Modalité de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Externe et intra

Lieu : Abidjan

40. Formation des formateurs en développement et évaluation de stratégie d'IEC.

Public cible : (Deux (2) cadres chargés de la formation au CFPTS.

Compétences attendues :

- Appliquer la méthodologie d'élaboration d'une stratégie d'IEC à partir d'un problème donné et des résultats des recherches
- Opérationnaliser une stratégie IEC en déterminant les conditions nécessaires à sa mise en œuvre
- Concevoir le suivi et l'évaluation de la stratégie élaborée.

Modalité de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Intra et externe

Durée : 3 semaines

Lieu : Yaoundé

41. Formation des formateurs en développement de messages et de matériel d'IEC

Public cible : Deux (2) cadres chargés de la formation au CFPTS.

Compétences attendus :

- Interpréter un document de stratégies de communication
- Transformer des messages clés en messages appropriés pour les supports choisis et un groupe cible donné

- Coordonner la production multimédia de leur structure à partir d'un plan de production et en collaborant avec des techniciens de la réalisation de matériel audio-crypto-visuel
- Organiser la diffusion et l'utilisation du matériel IEC réalisé
- Participer au suivi-évaluation de l'utilisation et de l'impact du matériel produit.

Modalités de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Interne et intra

Durée : 4 semaines

Lieu : Bamako

3.3. Développer l'éthique professionnelle

42. Former les agents sociaux sur la déontologie, l'éthique et le secret professionnel

Public cible :

- Tous les agents sociaux.

Compétences attendues

- Connaître les règles déontologiques régissant la profession
- Connaître l'importance de l'éthique et du secret professionnel dans l'exercice professionnel
- Prendre conscience de l'enjeu des responsabilités individuelles et collectives pour l'atteinte des résultats
- Modifier les pratiques et attitudes nuisibles à la bonne marche des services.

Modalités de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Interne

Durée : 5 jours

Lieu : Ouagadougou.

43. Développer la culture d'entreprise au sein du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

Public cible :

- Tous les agents sociaux.

Compétences attendues

- Connaître l'histoire de l'action sociale au Burkina Faso
- Décrire les métiers et les différents domaines d'intervention
- Connaître les valeurs qui sous tendent l'intervention sociale
- Améliorer l'image du Service.

Modalités de sélection : Inscription – désignation

Mode d'organisation : Intra

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer.

3.4. Doter les agents de compétences spécifiques pour un meilleur exercice de leurs fonctions

44. Développer les compétences des agents sociaux en plaidoyer

Public cible :

- Responsables des structures centrales, régionales et provinciales
- Educateurs sociaux et préscolaires.

Compétences attendues

- Connaître le but et les objectifs du plaidoyer
- Maîtriser les différentes étapes du plaidoyer
- Utiliser le plaidoyer en faveur des groupes cibles.

Modalités de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Intra

Durée : 5 jours

Lieu : Ouaga – site

45. Développer les compétences des responsables et des agents en techniques d'élaboration et de conduite des programmes et projets

Public cible :

- Responsables des structures centrales, régionales et provinciales
- Educateurs sociaux et préscolaires
- ONG – Associations.

Compétences attendues

- Connaître la notion de programme et projet
- Maîtriser le processus d'élaboration d'un projet

- Apprécier la pertinence socio-technique d'un projet
- conduire l'exécution d'un projet.

Modalités de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Interne

Durée : 10 jours

Lieu : Ouaga.

46. Former les agents sociaux aux différents écrits professionnels

Public cible :

- Agents sociaux.

Compétences attendues

- Identifier les différents écrits professionnels
- Maîtriser les techniques d'élaboration
- Rédiger les écrits professionnels
- Capitaliser les informations dans le cadre de l'exercice de la profession.

Modalités de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Intra

Durée : 6 jours

Lieu : A déterminer.

47. Former les agents sociaux en techniques d'animation et de communication

Public cible :

- Agents sociaux des structures décentralisées et dans les communes

- Travailleurs sociaux du privé.

Compétences attendues

- Maîtriser la technique d'animation
- Connaître les différents types de communication
- Utiliser les techniques d'animation et de communication

Modalités de sélection : Inscription

Mode d'organisation : Interne – Intra

Durée : 6 jours

Lieu : A déterminer.

48. Former un pool d'agents à la collecte et au traitement des données statistiques

Public cible :

- Agents désignés.

Compétences attendues

- Connaître le système national d'information sociale (SNIS)
- Maîtriser l'utilisation des différents supports de collecte de données de la DEP
- Traiter les données recueillies
- Rédiger les rapports analytiques.

Modalités de sélection : Obligation – désignation

Mode d'organisation : Interne

Durée : 10 jours

Lieu : A déterminer.

49. Former le personnel de la DEP à l'utilisation des logiciels du traitement des données

Public cible :

- Agents de la DEP.

Compétences attendues

- Connaître l'utilisation de l'outil informatique
- Maîtriser les logiciels des traitements de données
- Utiliser les logiciels pour traiter information sociale.

Modalités de sélection : Désignation

Mode d'organisation : Intra

Durée : 10 jours

Lieu : A déterminer.

50. Améliorer le travail en équipe des agents sociaux

Public cible :

- Agents sociaux des services décentralisés des secteurs public et privé.

Compétences attendues

- Connaître la notion d'équipe et de travail en équipe
- Maîtriser l'organisation et le fonctionnement d'une équipe
- Identifier les difficultés dans le travail en équipe
- Améliorer ses relations de travail.

Modalités de sélection : Désignation et inscription

Mode d'organisation : Interne – Intra

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer.

51. Améliorer l'encadrement des stagiaires sur le terrain

Public cible :

- Agents Sociaux encadrant les stagiaires sur le terrain des services publics et privés.

Compétences attendues

- Connaître la notion de « référent de stage »
- Connaître les différentes fonctions et rôle du référent
- Maîtriser les méthodes pédagogiques dans l'encadrement du stage

Modalités de sélection : Désignation – Inscription

Mode d'organisation : Intra – Interne

Durée : 6 jours

Lieu : A déterminer

52. Former les agents sociaux à l'accueil et à l'écoute des clients

Public cible :

- Les agents sociaux des structures décentralisées et des communes.

Compétences attendues

- Connaître les qualités d'un bon accueil
- Connaître les qualités d'une bonne écoute
- Faciliter l'adhésion du client aux prestations du service
- Améliorer l'aide psychosociale en faveur des usagers
- Améliorer ses relations avec les clients.

Modalités de sélection : Inscription – Désignation

Mode d'organisation : Interne – Intra

Durée : 5 jours

Lieu : A déterminer.

IV. LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION

4.1. Les niveaux d'évaluation

Dans le cadre de la réalisation du plan de formation, le CFPTS prévoit un dispositif d'évaluation qui se subdivise en quatre (4) niveaux.

- Le niveau de satisfaction ;
- Le niveau pédagogique ;
- Le niveau du transfert sur les situations de travail ;
- Le niveau de l'évaluation des effets.

- **L'évaluation de satisfaction** permettra de recueillir à chaud les opinions des stagiaires sur les prestations. Elle établit ainsi le lien entre l'individu et le vécu de la formation.
- **L'évaluation pédagogique** permettra de vérifier le niveau d'acquisition des connaissances et savoir faire des stagiaires. Elle sera faite pendant la formation et/ou en différée. Elle établit le lien entre l'individu et sa formation.
- **L'évaluation du transfert sur les situations de travail** permettra de vérifier si les stagiaires appliquent les acquis sur le terrain. Elle établit le lien entre la formation et l'individu dans l'exercice de sa fonction.
- **L'évaluation des effets** de formation permettra de vérifier l'atteinte des objectifs individuels ou collectifs fixés. Elle établit le lien entre l'individu, la formation et l'institution.

4.2. Les critères d'évaluation

Les indicateurs de résultats porteront sur les critères suivants.

- La pertinence
- L'efficacité
- L'efficience
- La cohérence
- L'opportunité.

- **Les critères de pertinence** : Il s'agira de vérifier si les thèmes de formation, répondent bien aux besoins de formation, c'est à dire aux problèmes de compétences relevés.

- **Les critères d'efficacité** : Il s'agira de vérifier si les résultats obtenus répondent aux objectifs fixés en tenant compte des effets imprévus.

- **Les critères d'efficience** : Il s'agira de mesurer les résultats obtenus par rapport au coût de l'opération.

- **Les critères de cohérence** : Il s'agira de vérifier l'adéquation entre :

- les besoins de formation et le système de formation proposé (objectifs, moyens, structures, méthodes) ;
- le système de formation et le contexte dans lequel il s'insère.

- **Les critères d'opportunité** : Il s'agira de vérifier si les formations se déroulent au moment opportun.

V. LE BUDGET DU PLAN DE FORMATION

1. Les formations

Le budget des formations prend en compte des éléments suivants :

- Les frais pédagogiques
- Les frais de transport
- Les frais d'hébergement et de restauration
- Les autres frais de fonctionnement

2. Les supervisions

Deux (2) supervisions.

3. Les évaluations

Deux (2) évaluations à mi-parcours et à la fin de l'exécution du plan.

1. Coût des différentes formations

L'évaluation budgétaire des actions de formation qui seront encadrées par le CFPTS a été faite sur la base d'un coût approximatif de 20.000 francs, par jour et par personne (cf document annexe). Par contre la coût des formations des formateurs est établi selon les indications données par les structures organisatrices.

- | N° | Actions de formation |
|-----------|---|
| 1. | Diriger une équipe de travail |
| 2. | Conduire des réunions efficace |
| 3. | Instaurer une communication interne efficace |
| 4. | Gérer les ressources matérielles et financières |
| 5. | Former les agents en supervision fonctionnelle |
| 6. | Planifier les activités d'un service |
| 7. | Gérer le temps de travail |

- | N° | Actions de formation |
|-----------|---|
| | <u>Professionalisme</u> |
| 8. | Former les professionnels aux innovations pédagogiques |
| 9. | Former les agents sociaux à l'approche genre |
| 10. | Animer des séances d'échanges d'expériences entre professionnels de la petite enfance |
| 11. | Former les professionnels en technique |

d'élaboration des supports pédagogiques

12. Développer les compétences en méthodologie d'enquête sociale
13. Développer les compétences dans la démarche de l'étude de cas
14. Développer les compétences des agents sur la prise en charge des personnes infectées par le VIH/SIDA
15. Développer les compétences des agents pour encadrement/animation des activités extrascolaires
16. Développer les compétences des agents sur les droits de la famille
17. Développer les compétences des agents en santé de la reproduction
18. Former les agents en conseil conjugal
19. Former les agents sociaux des institutions fermées sur le travail social en internant
20. Former les agents sociaux sur l'AEMO
21. Former les agents sociaux en relation d'aide
22. Promouvoir les activités du service social de la justice
23. Promouvoir les activités du service social de l'hôpital
24. Promouvoir les activités du service social de l'armée
25. Promouvoir les activités du service social d'entreprise
26. Promouvoir les activités du service social scolaire
27. Développer les compétences des agents dans l'organisation des activités de solidarité
28. Former les agents sociaux dans la prévention et la gestion des catastrophes
29. Améliorer la prise en charge psycho-

d'élaboration et de conduite des programmes et projets

45. Former les agents sociaux aux différents écrits professionnels
46. Former les agents en techniques d'animation et de communication
47. Former un pool d'agents à la collecte et au traitement des données statistiques
48. Former le personnel de la DEP à l'utilisation des logiciels du traitement des données
49. Améliorer le travail en équipe des agents sociaux
49. Améliorer le travail en équipe des agents sociaux
50. Améliorer l'encadrement des stagiaires sur le terrain
51. Former les agents sociaux à l'accueil et à l'écoute des clients